

■ **CARRELAGE DS Sàrl**, à Aigle, rue de Plantour 7, chez Didier Sauge. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts : 4 avril 2002. But : pose de carrelages en tout genre. Apport en nature selon convention du 4 avril 2002 et inventaire du 4 avril 2002 : outillage, matériel informatique et véhicules pour CHF 20'191, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social; le solde de CHF 191 constitue une créance de l'apporteur contre la société. Capital social entièrement libéré : CHF 20'000. Associés : Didier Sauge, avec une part de CHF 18'000, gérant avec signature individuelle, et Dominique Sauge, avec une part de CHF 2'000, tous deux de Corbeyrier, à Aigle. Organe de publicité : Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 3916 du 17.04.2002
(00439712 / CH-550.1.029.391-5)